

**8^{ème} journée de droit
successoral**

20 janvier

2022

En bref...

Cette journée donne aux juristes qui s'intéressent au droit successoral une occasion de rafraîchir et d'approfondir leurs connaissances sur des sujets divers touchant soit à la planification successorale soit à la liquidation des successions et aux litiges que celle-ci peut susciter. Il s'agit d'une journée de formation continue de caractère général en droit successoral. Cette année, en prévision de l'entrée en vigueur du nouveau droit successoral, la journée sera en grande partie consacrée aux thèmes principaux de la révision.

Direction de la journée

Professeurs **Maryse Pradervand-Kernen**, **Antoine Eigenmann** et **Michel Mooser**

Intervenant-e-s

Anne-Sylvie Dupont, Professeure aux Universités de Genève et de Neuchâtel

Antoine Eigenmann, Professeur titulaire à l'Université de Fribourg, avocat spécialiste FSA en droit des successions, Lausanne

Michel Mooser, Professeur titulaire à l'Université de Fribourg, notaire, Bulle
Cyrille Piguet, Dr en droit, avocat spécialiste FSA en droit des successions, Lausanne

Denis Piotet, Professeur à l'Université de Lausanne

Maryse Pradervand-Kernen, Professeure à l'Université de Fribourg

David Regamey, Avocat spécialiste FSA en droit des successions, Lausanne

Public concerné

Cette journée s'adresse à l'ensemble des juristes intéressés par le droit des successions, en particulier aux notaires, aux avocats, aux juges et aux juristes appelés à donner des conseils en matière successorale. Elle s'inscrit dans le cadre de la formation continue des avocats spécialistes FSA en droit des successions, organisée par les Facultés de droit de Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Une attestation de participation sera remise sur demande.

Programme

Jeudi 20 janvier 2022

Dès 09.00	Accueil avec café et croissants
09.30-09.35	Ouverture de la journée Maryse Pradervand-Kernen
09.35-10.05	Les grandes lignes de la révision (nouvelles réserves, conditions de l'action en réduction, cas particuliers et droit transitoire) Antoine Eigenmann
10.10-10.45	Divorce, régime matrimonial et nouveau droit successoral Maryse Pradervand-Kernen
10.50-11.20	Pause-café, croissants
11.25-12.00	L'ordre des réductions dans le nouveau droit successoral Denis Piotet
12.05-12.35	La prévoyance individuelle liée dans le nouveau droit successoral Anne-Sylvie Dupont
12.40-13.30	Repas
13.35-14.10	Le testament conjonctif Michel Mooser
14.15-14.50	L'action en partage Cyrille Piguet
14.55-15.25	Revue de jurisprudence David Regamey
15.30	Clôture de la journée Maryse Pradervand-Kernen
* 15.40	Départ du bus pour la gare

* Remarque

Afin de vous faciliter le trajet, nous organisons des bus (course spéciale) qui vous attendront à la gare routière de Fribourg, départ à 9h10. A la fin de la journée, les bus repartiront de Pérolles 2 en direction de la gare. Les possibilités de parquer à Pérolles sont limitées à 2h.

Date et lieu

Jeudi 20 janvier 2022

Université de Fribourg, site de Pérolles 2, Auditorio Joseph Deiss

Frais d'inscription

CHF 380.- y. c. les pauses, le lunch de midi et l'ouvrage contenant les rapports des conférenciers

CHF 190.- pour les avocat-e-s stagiaires et les notaires stagiaires

Délai d'inscription

16 décembre 2021

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont

Réserve COVID

Afin de répondre aux règles sanitaires édictées par les autorités compétentes, l'accès à la manifestation est conditionné à la présentation du certificat COVID et de la carte d'identité. Un contrôle sera effectué à l'entrée du bâtiment. Dans le cas où la situation sanitaire du moment empêcherait la tenue de la journée en présentiel ou ne l'autoriserait que pour un nombre limité de personnes, la journée sera diffusée en ligne.

Questions

Les questions aux conférenciers peuvent être adressées avant le 15 novembre 2021 à notaire@etude-mooser.ch.

Conditions d'annulation

Les demandes d'annulation envoyées par écrit jusqu'au 30.11.2021 seront gratuites.

Du 01.12.2021 au 31.12.2021, la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs.

Du 01.01.2022 au 19.01.2022, la moitié du montant d'inscription sera facturée.

Inscriptions et organisation

Service de la formation continue

Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél : +41 (0)26 300 73 39

E-mail : formcont@unifr.ch

www.unifr.ch/formcont